

Je suis enseignant.e ou AESH et je suis victime de violences, de menaces... Que faire ?

Vos élu.es FSU-SNUIPP
53 vous proposent une
palette de ressources à
mobiliser en cas de
situation difficile. Dans
tous les cas,

Contactez-nous!

02 43 53 54 82

ou

06 77 14 40 39

Vous pouvez également
nous joindre par mail:
snu53@snuipp.fr



Je remplis une
fiche RSST

Mon directeur,
ma directrice

Renseigne l'application "Fait
établissement" à minima
niveau 2. En cas d'absence de
directrice ou directeur, l'IEN
doit désormais renseigner
cette application.

J'envoie un mail
circonstancié à mon IEN
pour demander la mise
en œuvre de mesures de
protection. Normalement, l'IEN
doit les mettre en œuvre
immédiatement, sans demande.

***Je mets le [snuipp53](#) en
copie pour que l'on
puisse suivre votre
dossier***

J'envoie la copie PDF du fait
établissement à snu53@snuipp.fr
afin que nous suivions la situation

L'IEN met en place des
mesures de protection
adaptées à la situation.
Ces mesures sont listées
dans le B.O. du 5
décembre, incluant
notamment la protection
fonctionnelle.

**Syndiquez-
vous en ligne !**

Retrouvez toutes les
infos du département
sur notre site [http://
snuipp53.fr](http://snuipp53.fr) et sur
Facebook : [https://
www.facebook.com/
SnuippFsuMayenne/](https://www.facebook.com/SnuippFsuMayenne/)



Minikisaitou risques professionnels



Je veux évoquer une situation difficile, seul ou en équipe : je demande une audience à mon IEN.

Un modèle modifiable est disponible [ici](#)

A envoyer par mail à mon IEN et en copie à :
ce.ia53@ac-nantes.fr

Je rencontre un problème en lien avec la santé, la sécurité ou mes conditions de travail : je remplis une fiche RSST.

Le registre des Risques Santé et Sécurité au travail (RSST) est maintenant dématérialisé pour l'ensemble des agents. Les fiches seront ainsi traitées de façon plus efficace car les représentants des personnels de tous les syndicats siégeant en F3SCT les recevront en même temps que les IEN.



Je suis victime de violence, d'injures, de menace, de diffamation.... : je demande la protection fonctionnelle.

Un modèle modifiable est disponible [ici](#)

A envoyer par mail à mon IEN et en copie à :
ce.ia53@ac-nantes.fr

Je rencontre un problème lié à la laïcité, au harcèlement, à la sécurité ou au climat scolaire : mon directeur / ma directrice rédige un fait établissement.

*Accessible via le PIA direction.
Niveau 1 = mémoire de l'école
Niveau 2 = transmission à l'IEN
Niveau 3 = transmission à l'IA*

J'ai besoin d'une écoute : je peux contacter gratuitement les psychologues mis à ma disposition par la MGEN via le réseau PASS au 0 805 500 005

Mon état de santé est dégradé à cause de mon travail et nécessite un arrêt (blessure, stress...) : je demande à mon médecin de remplir une déclaration d'accident de service.

Un modèle modifiable est disponible [ici](#)

Je rencontre des difficultés avec un élève à troubles de la conduite et du comportement : j'alerte le référent "pôle ressource" de mon école

A voir avec mon directeur / ma directrice

Je suis confronté.e à une situation grave pouvant entraîner la mort ou une invalidité permanente susceptible de se réaliser brutalement dans un délai rapproché : je déclenche un Danger Grave et Imminent.

*Le registre est disponible à l'Inspection de Circonscription. Il doit être signé un membre de la F3SCT.
Je prends contact avec mes élus FSU- SNUipp 53*

Mes conditions de travail mettent en danger ma santé.

Je saisis le Docteur Mory, le médecin de prévention.

Un modèle modifiable est disponible [ici](#)

Vos élus FSU-SNUIPP 53 vous proposent une palette de ressources à mobiliser en cas de situation difficile. Dans tous les cas,

Contactez-nous!

02 43 53 54 82

OU

06 77 14 40 39

Vous pouvez également nous joindre par mail:
snu53@snuipp.fr

* Retrouvez toutes les infos du département sur notre site <http://snuipp53.fr> et sur facebook <https://www.facebook.com/SnuippFsuMayenne/>

Syndiquez-vous en ligne!

